

EN COUVERTURE

ÉDUCATION DOIT MIEUX FAIRE...

Retour en classe des CE2 de l'école Jean-Moulin à Nogent-sur-Oise après le troisième confinement, en avril 2021.

Le président-candidat prône une réforme de notre système éducatif en concertation "avec les parties prenantes"... tout en annonçant une refonte non négociable du statut des enseignants. Pas sûr que ce paradoxe les séduise

Par **GURVAN LE GUELLEC**

Emmanuel Macron ou l'homme du retournement permanent... Depuis plusieurs semaines, de nombreux proches de l'Élysée annonçaient que le sujet « éducation » prendrait une place centrale dans sa campagne, comme l'avait fait en 2017 sa promesse de limiter à 12 élèves tous les CP et CE1 des écoles populaires. Une proposition suivie immédiatement d'effets, qui n'a cessé d'être mise en avant comme LA grande mesure sociale du quinquennat.





Comment se traduirait, cette fois, cette priorité éducative ? Dans le petit monde politico-médiatique, les rumeurs allaient bon train. Les uns annonçaient un degré inédit de disruption. Les autres, se remémorant que les profs avaient voté à 38 % en 2017 pour le candidat En Marche !, appelaient de leurs vœux une approche moins brutale, plus concertée, à même d'emporter la base enseignante dans un vaste mouvement réformateur et de faire revenir au bercaïl un électorat échaudé – pour ne pas dire ébouillanté – par cinq ans de « blanquérisme » et de réformes menées au pas de charge.

Finalement, lors de la présentation de son projet jeudi 17 mars aux Docks d'Aubervilliers, le président-candidat a synthétisé toutes ces belles idées. Il a fait de l'éducation son « chantier prioritaire » (son document de campagne lui réserve la première place). Il a décrété l'urgence absolue de « changer complètement de méthode » en lançant un « travail collectif avec toutes les parties prenantes » – enseignants, parents, élèves, chefs d'établissements, élus et associatifs – afin de trouver « les solutions les plus adaptées aux réalités du terrain ». Et, sans y voir manifestement de paradoxe, a cédé à son penchant naturel en détaillant un plan de bataille entièrement ficelé censé adapter les antiques ressources humaines de l'Education nationale aux exigences de la « start-up nation ».

PACTE FAUSTIEN ET TRUISMES

De quoi s'agit-il ? Ni plus ni moins que d'une refonte totale du statut enseignant, une sorte de « travailler plus pour gagner plus » appliqué aux professeurs. Soit leur proposer une revalorisation « très substantielle » de leur traitement – plusieurs milliards par an, nous a confirmé l'équipe de campagne – en contrepartie d'un élargissement de leurs missions – remplacement systématique des collègues absents dans le secondaire, suivi individualisé des élèves, rapprochement avec les familles, obligation de formation en dehors des heures de cours –, ces tâches nouvelles augmentant leur temps de présence dans les établissements. Cette idée n'est pas neuve – elle avait traversé des esprits au PS à la fin des années 1980 et 1990, puis à droite dans les années 2000 –, mais aucun candidat à la présidentielle ne l'avait jusque-là utilisée, a fortiori en lui donnant un tel retentissement.

Le président-candidat, reprenant ses accents jupitériens, n'a guère laissé de doute sur la nature et l'issue de la « large concertation » annoncée. Limi-

tée à quatre ou six mois, elle ne discutera pas des objectifs mais tout au plus de leur « mise en œuvre » à l'échelle locale : quelles activités pourront relever de telle ou telle mission, à quel niveau seront-elles valorisées.... Qu'ils y soient opposés ou non, les futurs professeurs n'auront d'autre choix que de se plier à ces obligations. Seul bémol : les professionnels actuellement en poste auront la liberté d'adhérer ou pas à ce nouveau « pacte ». Ce qui, soit dit en passant, mettra un terme à l'unité statutaire du corps enseignant et compliquera le travail syndical. Machiavélique, en effet.

Plus disruptif encore, Emmanuel Macron a annoncé sa volonté de faire la « transparence » sur la capacité des enseignants à faire progresser – ou non – leurs élèves en laissant entendre que les évaluations nationales déjà organisées en CP, CE1, 6^e et 2^{de} pourraient être généralisées. Pour étayer la proposition, il a édicté une suite de « truismes ». Tous les enseignants ne font pas preuve de la même implication professionnelle. C'est apparu de manière flagrante pendant le confinement, certains se demultipliant pour soutenir leurs élèves tandis que d'autres « disparaissaient » littéralement. Et, argument massue : tous les Français, passés un jour ou l'autre sous les fourches caudines de l'Education nationale, sont parfaitement conscients, par construction si l'on peut dire, qu'il existe de bons et de mauvais profs. Il faut donc mettre un terme à l'« égalité de principe » et au « système hypocrite et cadennassé » qui président à la gestion des RH éducatives.

Ces « truismes » présidentiels peuvent certainement trouver un écho dans l'électorat : les mauvais profs existent, ils sont un non-dit du système éducatif, qui préfère les ignorer plutôt que de gérer leur mal-être professionnel, et ont traumatisé, perdu ou fait sombrer dans l'ennui des générations d'élèves. Le pari macronien est quand même culotté tant la question du mérite individuel relève du chiffon rouge pour les syndicats. Faisant preuve d'une unanimité inédite, leurs représentants nous ont livré peu ou prou le même discours. Non seulement il est à peu près impossible d'objectiver la « plus-value » d'un enseignant, qui ne se réduit pas à sa capacité à faire réussir ses élèves à des tests standardisés. Mais, avec des temps de travail de 44 et 41 heures, déclarés par les enseignants du premier et second degré en 2013, auxquels se sont ajoutées depuis de nombreuses heures supplémentaires, la possibilité même du « travailler





plus » relèverait de toute façon de l'utopie.

On pourra leur objecter que, dans les études de l'OCDE, les professeurs français sont ceux qui déclarent disposer du plus de temps libre en Europe. Que le « pacte » présidentiel, pour les profs les plus impliqués, reviendra peut-être à « *gagner plus en travaillant autant* », comme on le souligne dans l'équipe du candidat. Et que, selon des enquêtes d'opinion, la majorité des enseignants n'est pas opposée par principe à l'idée d'une part de rémunération variable. Mais le candidat Macron est-il le plus à même de les convaincre de souscrire à ce pacte faustien ? Les syndicats ont très peu goûté son discours du 17 mars, qu'ils qualifient de « *mécaniste* », « *bêtement managérial* », « *destiné avant tout au grand public, de droite de préférence* », et on peut légitimement douter que la base enseignante l'apprécie davantage.

IMPASSE SUR LE SOCIAL

L'autre grand chantier annoncé – celui de la liberté offerte aux enseignants de « *trouver des solutions de terrain auxquelles ils croient* » – pourrait être plus consensuel. Le président-candidat a expliqué qu'il souhaite généraliser l'expérience menée depuis septembre dans les quartiers populaires de Marseille, où près de 60 écoles se sont vu attribuer des moyens extraordinaires lorsqu'elles ont accepté de monter des projets innovants utilisant qui le sport, qui la musique, qui le développement durable comme support à une ambitieuse pédagogie de projet.

Les enseignants des dites écoles que nous avons contactés ne regrettent pas d'avoir répondu à l'appel du rectorat. On leur a donné carte blanche et des moyens très conséquents, en sus d'une prime collective de 700 euros en début d'année ! Mais, présenté par Emmanuel Macron, le dispositif, à nouveau, prend une forme beaucoup moins irénique. Cette « *liberté d'initiative* » doit permettre de constituer des collectifs enseignants « *soudés autour d'un projet commun* » – sous-entendu, tous ne le sont pas. Elle a pour contrepartie l'obligation de rendre compte régulièrement auprès de l'institution de l'efficacité des pédagogies développées. Et justifie que les fournisseurs et les directeurs puissent « *récusar* » les candidatures de certains enseignants, « *pas suffisamment motivés* ». Car selon le président, trop d'écoles dans les quartiers populaires « *ne remplissent pas toutes les conditions* ». Les professeurs n'y seraient ni les plus expérimentés ni les plus assidus, avec des taux d'absentéisme élevés, des remplacements non assu-

rés. Là encore, les Français en seraient parfaitement conscients. Ce qui expliquerait que beaucoup préfèrent scolariser leurs enfants dans le privé.

Tout au long de sa conférence de presse, Emmanuel Macron aura ainsi laissé entendre que les problèmes éducatifs de l'Hexagone tiennent d'abord à la qualité trop hétérogène de son corps enseignant. C'est un angle, notamment celui des organismes internationaux comme l'OCDE qui, depuis des années, pointent du doigt les efforts d'adaptation insuffisants des profs aux besoins spécifiques de leurs élèves comme cause première du retard éducatif français – de nombreux pays faisant mieux avec beaucoup moins. C'est un angle, mais ça n'est pas le seul. Le candidat qui avait fait toute sa campagne en 2017 sur la question de l'assignation à résidence n'a pas eu un mot sur la ségrégation scolaire massive qui touche la plupart des agglomérations françaises. Si ce n'est pour légitimer, on l'a vu, les stratégies d'évitement vers le privé (financé à 73 % sur fonds publics, singularité française qui ne semble pas le choquer...).

On peut s'étonner que « *l'optimisme de la volonté* » dont il se réclame conduise Emmanuel Macron à faire quasiment l'impasse sur la dimension sociale des sujets éducatifs. Non pas que la pédagogie soit inopérante face aux déterminismes sociaux. Mais les sciences de l'éducation s'accordent toutes à dire que les politiques de lutte contre les inégalités scolaires passent aussi par une action résolue contre la précarité sanitaire et sociale. Dans son propos, nulle trace de ces problématiques. C'est pourtant bien l'un des soucis des profs marseillais participant à l'expérimentation placée sous son patronage. « *Les moyens qu'on nous accorde pour nos projets sont exceptionnels, les intervenants en sport ou musique sont de grande qualité, mais nous nous demandons tous si l'on n'inverse pas l'ordre des priorités*, témoigne une prof des quartiers Nord. *Nous serons bientôt dotés en instruments, en ordinateurs mais la médecine scolaire est inexistante, les orthophonistes pas disponibles avant un an, et seuls deux enfants sont pris en charge par le centre médico-psychologique, qui n'a plus de pédopsy, alors que nous faisons en moyenne sept demandes d'aide par classe.* » Comment appelle-t-on ça, déjà, en macronie ? L'expérience consommateur ? Le retour usager ? Ou, pour paraphraser le verbe présidentiel, l'irréfragable granularité de la réalité ? ■





“N’INVERSE-T-ON PAS L’ORDRE DES PRIORITÉS ? IL N’Y A PLUS DE PÉDOPSY, DE MÉDECINE SCOLAIRE, D’ORTHOPHONISTE.”

UN PROFESSEUR DES QUARTIERS NORD DE MARSEILLE



Manifestation à Paris le 13 janvier dernier, contre Jean-Michel Blanquer et la gestion du Covid.

